

Les professionnels de la communication

Les aînés constituent le segment de notre population qui affiche le plus fort taux de croissance et on prévoit qu'ils représenteront bientôt le quart de la population de notre pays. Bon nombre de ces personnes sont affectées de manière significative par des troubles de la communication et éprouvent des difficultés au niveau de la parole, du langage, de la déglutition ou de l'audition. La perte auditive est la troisième plus courante forme de déficience chronique chez les aînés et de 6 à 12 % des aînés éprouvent des troubles de la parole, du langage ou de la voix.

Les services offerts par les orthophonistes et les audiologistes aident les aînés à accroître leur capacité à communiquer, ce qui leur permet d'optimiser leur santé, leur indépendance, leur sécurité, leur vie sociale et leur qualité de vie en général. Le dépistage précoce est vital! Si vous soupçonnez un problème quelconque, consultez les pages jaunes ou jetez un coup d'œil à la section *Trouver un professionnel* de notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous.

www.caslpa.ca



La communication commence à la naissance

Les bébés apprennent à parler en écoutant aux voix et aux sons qui les entourent, et chaque bébé évolue à son propre rythme. Chez certains bébés, l'apprentissage de la parole et du langage est chose plus lente. Voici quelques façons de l'aider :

- Parlez-lui lorsque vous l'habillez, le lavez ou le nourrissez.
- Jouez des jeux simples, comme « coucou ».
- Chantez-lui des chansonnettes et des comptines.
- Lisez-lui des livres à images en lui décrivant ce que vous voyez.
- Encouragez ses efforts à communiquer.

Consultez les Pages Jaunes ou visitez notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous.

www.caslpa.ca

Renseignez-vous sur la parole et l'audition! Saviez-vous???

- Un Canadien sur dix a un trouble de la parole, du langage ou de l'audition. Cela touche des dizaines de milliers de personnes.
- La perte auditive constitue la troisième plus fréquente déficience chronique chez les aînés.
- La perte auditive chez l'adulte peut débuter dès la trentaine ou la quarantaine.
- Il est dix fois plus probable que les enfants ayant des troubles de comportement ont des troubles du langage qui n'ont pas été décelés.
- Chez les enfants d'âge scolaire, on méprend souvent des troubles de la communication pour des déficiences d'apprentissage.
- Il est estimé que 4 % des enfants d'âge préscolaire ont un important trouble de la parole ou du langage.
- 1 % des Canadiens et 4 % des enfants d'âge préscolaire bégaiant.

Renseignez-vous davantage... Consultez les Pages Jaunes ou visitez notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous.

www.caslpa.ca

Les orthophonistes et audiologistes La communication à cœur!



www.caslpa.ca

Un Canadien sur dix a un trouble de la parole, du langage ou de l'audition. Consultez les Pages Jaunes ou visitez notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous.

Vous entendez votre enfant, mais peut-il vous entendre?

Votre enfant s'exprime-t-il autrement que la plupart des enfants du même âge? Votre enfant accuse-t-il du retard à apprendre de nouveaux mots? Votre enfant ignore-t-il votre voix lorsqu'il a le dos tourné? Ces signes peuvent indiquer une perte auditive. La détection précoce de la perte auditive est vitale. Nul enfant est trop jeune pour une épreuve auditive. Si vous soupçonnez un problème, communiquez avec un audiologiste, un professionnel formé pour évaluer et traiter les personnes ayant des troubles auditifs. Consultez les Pages Jaunes ou visitez notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous.



www.caslpa.ca

Aînés : entendez et exprimez-vous!

Les aînés constituent le segment de notre population qui affiche le plus fort taux de croissance et on prévoit qu'ils représenteront bientôt le quart de la population de notre pays. Bon nombre de ces personnes sont affectées de manière significative par des troubles de la communication et éprouvent des difficultés au niveau de la parole, du langage, de la déglutition ou de l'audition. La perte auditive est la troisième plus courante forme de déficience chronique chez les aînés et de 6 à 12 % des aînés éprouvent des troubles de la parole, du langage ou de la voix. Les services offerts par les orthophonistes et les audiologistes aident les aînés à accroître leur capacité à communiquer, ce qui leur permet d'optimiser leur santé, leur indépendance, leur sécurité, leur vie sociale et leur qualité de vie en général. Le dépistage précoce est vital! Si vous soupçonnez un problème quelconque, consultez les pages jaunes ou jetez un coup d'œil à la section *Trouver un professionnel* de notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous.

www.caslpa.ca



Quand peut-on soupçonner que l'enfant a un trouble de la parole ou de l'audition?

Parole : Quand l'enfant de **18 mois** ne peut : employer 10 mots ou plus pour communiquer... suivre de simples instructions... imiter certains mots ou sons. Quand l'enfant de **deux ans** n'utilise pas des phrases de deux mots ou plus pour s'exprimer... ne peut saisir les concepts tels haut, bas, grand, petit ou n'essaie pas de dire son propre nom. Quand l'enfant de **trois ans** ne peut se faire comprendre facilement par un adulte qui n'est pas membre de la famille immédiate... n'emploie pas les mots « moi » ou « toi »... ne pose pas de questions en utilisant « quoi »... ne prononce pas les sons m, n, ng, p, f, ou h dans les mots ou n'utilise pas des phrases de trois ou quatre mots pour s'exprimer.

Audition : Quand le **nouveau-né** ne : réagit pas aux bruits à l'âge de trois mois... tourne pas les yeux vers un locuteur ou la source d'un son à l'âge de trois à six mois... sourit pas lorsqu'on lui parle à l'âge de trois à six mois ou ne vocalise pas ou ne babille pas seul ou avec d'autres à l'âge de trois à six mois. Lorsque l'enfant de **18 mois** ne pointe pas du doigt ou ne gesticule pas pour attirer l'attention sur des objets ou des événements... n'emploie pas des mots pour obtenir ce qu'il veut ou tire sans cesse sur ses oreilles. Lorsque l'enfant de **trois ans** monte le volume de la télévision ou de la radio plus fort que ne le font les autres membres de la famille ou n'entend pas lorsqu'on l'appelle d'une autre pièce.

Si vous croyez qu'il y a un problème, consultez un professionnel. Consultez les Pages Jaunes ou visitez notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste près de chez vous : www.caslpa.ca

Mai, mois de la communication!

Beaucoup d'entre nous prennent la capacité d'entendre et de parler à la légère. Toutefois, pour un Canadien sur dix, des troubles de la parole, du langage ou de l'audition dressent tous les jours des obstacles à surmonter.

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) et ses 4 600 membres d'un bout à l'autre du pays joignent leurs efforts pendant tout le mois de mai afin de sensibiliser le grand public à nos professions et aux nombreuses questions entourant les troubles de la parole, du langage et de l'audition. Chaque jour, les orthophonistes et les audiologistes oeuvrent auprès de Canadiens de tous âges pour les aider à surmonter plusieurs différents types de troubles de la communication. Qu'il s'agisse d'un enfant autiste ou d'un adulte récupérant d'un ACV, ils ne cessent de se dévouer pour aider à améliorer la qualité de vie et la santé des gens qu'ils desservent.

Le mois de mai a été célébré à travers l'Amérique du Nord depuis 1927 et fait la promotion et célèbre les orthophonistes et audiologistes ainsi que leurs contributions à la santé de notre pays. Il y aura plein de choses dans votre communauté, que ce soit des dépistages auditifs, des visites libres dans des cliniques orthophoniques, des concours, des tribunes ouvertes à la radio ou d'autres activités.

Pour en savoir davantage, prière de visiter notre site Web, www.caslpa.ca, ou communiquer avec votre association provinciale d'orthophonie et d'audiologie.



Les orthophonistes et audiologistes : qui sommes-nous et que faisons-nous?

Les orthophonistes et les audiologistes sont des professionnels hautement formés qui peuvent aider les personnes à vivre des vies plus riches, plus productives et plus agréables par l'amélioration des aptitudes de communication. Nous identifions, évaluons et réadaptions les enfants et adultes ayant des troubles d'audition ou de communication. Nous conseillons nos clients et leurs familles et les aiguillons vers d'autres professionnels. Nous nous sommes engagés envers la recherche soutenue et l'éducation du public. Nous oeuvrons en cabinet privé, dans les centres de développement de l'enfant, dans les maternelles, en milieu scolaire et hospitalier, dans les centres de réadaptation, les organismes gouvernementaux, les unités sanitaires, l'industrie, les collèges, les universités et centres de recherche partout dans le monde. Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes au 1-800-259-8519 ou à www.caslpa.ca.